



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 135 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les établissements d'enseignement doivent fournir aux étudiantes et aux étudiants une offre alimentaire cohérente avec leur mission éducative et leur responsabilité sociale;

CONSIDÉRANT QUE malgré la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif mis de l'avant par le gouvernement du Québec, nous constatons que, sur cette question, certains établissements négligent leurs responsabilités;

CONSIDÉRANT QU'en dépit de l'opposition manifestée par la communauté, la direction du Collège Montmorency a permis l'implantation depuis 2015 de deux comptoirs de restauration rapide dans ses murs;

CONSIDÉRANT QU'il est pourtant possible de faire autrement et que des initiatives axées sur une saine alimentation et un mode de vie actif existent;

CONSIDÉRANT QU'une réflexion sur nos habitudes alimentaires ainsi que sur nos pratiques de production et de distribution alimentaire s'impose. Cinquante ans après la création des cégeps, il est temps de recentrer leur action autour de saines habitudes de vie;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons à la ministre responsable de l'Enseignement supérieur :

- De faire preuve de leadership et de prendre les mesures nécessaires pour forcer notamment les administrations à bannir la malbouffe et les comptoirs de restauration rapide des établissements d'enseignement;
- Que des mesures incitatives soient mises en place pour obliger les directions d'établissement à développer une offre alimentaire orientée vers la mission éducative et la responsabilité sociale.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Gabriel Nadeau-Dubois
Député de Gouin

5 février 2018

Date de signature de l'extrait